

DEVENIR CERTIFIE

www.enplus-pellets.eu/fr

CONTACTEZ PROPELLET FRANCE

contact@enplus-pellets.fr



COMPLETEZ LE FORMULAIRE ET CHOISISSEZ UN ORGANISME DE CERTIFICATION



INSPECTION INITIALE

Inspection

(y compris tous les sites exploités par la société et ses prestataires de services sous contrat)



Conformity Rapport de Conformité

(votre organisme de certification confirme la conformité aux exigences du système)



FACTURE & APPROBATION DU VISUEL DE SAC



La facture est calculée au prorata de la production estimée pour l'année entière.



L'approbation du modèle de sac n'est requise que si votre entreprise ensache ses granulés.



Votre certificat est délivré et votre numéro d'identification

BIENVENUE AU SEIN D'ENplus® !



Le leader mondial de la certification des granulés

www.enplus-pellets.eu/fr



Le leader mondial de la certification des granulés



ORIGINES

Au cours de la dernière décennie, alors que les marchés des granulés de bois étaient en plein essor sur tous les continents, la nécessité d'un système de certification fiable et de haute qualité est devenue de plus en plus évidente. C'est ainsi que plusieurs partenaires européens ont uni leurs forces en 2011 pour développer ENplus®, un système conçu à l'origine par le Deutsches Pelletinstitut (DEPI). Depuis lors, ENplus® s'est développé régulièrement en suivant l'évolution du marché des granulés, avec une moyenne de **1,3 million de tonnes chaque année**.

QUALITE CONSTANTE GARANTIE

L'une des principales forces d'ENplus® réside dans ses exigences rigoureuses, fondées sur les réalités du terrain et énoncées dans notre documentation de référence. Si la norme internationale ISO 17225-2 constitue la base sur laquelle nous avons construit le système ENplus®, nos exigences vont plus loin, par exemple en ce qui concerne la durabilité mécanique, le pourcentage de fines ou la température de déformation des cendres.

Ces exigences sont appliquées par un réseau d'auditeurs et de partenaires indépendants, ce qui garantit la qualité constante des granulés ENplus®. Outre l'inspection officielle annuelle et les inspections inopinées, chaque plainte relative à la qualité est enregistrée, suivie et résolue.

Le système ENplus® est également le seul à certifier systématiquement l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis les premières étapes de la production jusqu'au processus de livraison. Outre les normes techniques de production des granulés ENplus®, qui constituent le cœur du système de certification, tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement suivent également des directives détaillées et reçoivent une formation spécifique afin de garantir une qualité constante, pierre angulaire de la certification ENplus®.



LE LEADER MONDIAL DE LA CERTIFICATION DES GRANULÉS

En un peu plus de dix ans d'existence, le système de certification ENplus® est devenu une marque largement reconnue, à laquelle les professionnels et les consommateurs font confiance dans le monde entier. Avec plus de 1200 entreprises certifiées dans plus de 50 pays, ENplus® s'est imposé comme le premier système de certification de la qualité des granulés de bois au monde. En 2023, ENplus® s'apprête à franchir une nouvelle étape symbolique avec **14 millions de tonnes de granulés certifiés** produits d'ici la fin de l'année.

Aujourd'hui, près de **80 %** de nos entreprises certifiées considèrent le label ENplus® comme essentiel à leur activité. Dans une enquête récente, **82%** d'entre elles déclarent qu'ENplus® les a aidées à améliorer leur gestion interne de la qualité.

BÉNÉFIQUE A L'ENSEMBLE DU SECTEUR

Les producteurs et les négociants du monde entier qui choisissent de faire confiance à ENplus® peuvent le faire pour diverses raisons, mais ils ont tous en commun le fait que leur voix sera toujours entendue. Outre le siège social, le système est géré et promu localement par des concédants nationaux et des associations nationales de promotion dans **14 pays**, ce qui permet d'atteindre des niveaux uniques de proximité et de dialogue entre le système et ses entreprises certifiées.

En outre, la gestion globale et la propriété d'ENplus® relèvent de la responsabilité du Conseil européen des granulés de bois (EPC), un réseau de Bioenergy Europe et la voix du secteur des granulés de bois au niveau européen. Outre la gestion du système, les revenus générés par ENplus® sont réinvestis dans des études techniques, des actions de communication et des activités de plaidoyer afin de maintenir la réputation des granulés de bois à son plus haut niveau.

En d'autres termes, ENplus® est le seul système qui travaille au profit de l'ensemble du secteur.

CONFIANCE ET TRANSPARENCE

Chaque producteur, négociant et prestataire de services ENplus® participant au programme reçoit un numéro d'identification individuel. Ce numéro doit toujours figurer sur les sacs de granulés, les supports publicitaires et les bordereaux de livraison.

Ce suivi s'applique également aux cas de fraude, un autre domaine dans lequel ENplus® se distingue avec déjà plus de 800 cas résolus. Les ressources considérables investies dans la lutte contre la fraude, associées aux procédures efficaces mises en place dans l'ensemble du réseau, garantissent que les droits de toutes les entreprises certifiées sont toujours protégés.